



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Générale  
des Territoires et de la Mer**

## **TERMES DE REFERENCE**

**ETUDE D'OPPORTUNITE DE PROJET D'AGROTRANSFORMATION DE FRUITS  
ET LEGUMES EN GUYANE ET DIMENSIONNEMENT POUR DEUX OUTILS  
D'AGROTRANSFORMATION**

**Avril 2021**

## CADRE DE LA CONSULTATION

En concertation avec les acteurs des filières végétales de Guyane, la DGTM de Guyane lance une étude en vue de définir les outils d'agrotransformation nécessaires en Guyane. Cette étude fera l'objet d'un financement de l'ODEADOM. Sa description et les modalités de candidature sont précisées ci-après.

### **Interlocuteur :**

- DGTM Guyane, Service de l'économie agricole et de la forêt (SEAF)  
Gwladys Bernard : [gwladys.bernard@agriculture.gouv.fr](mailto:gwladys.bernard@agriculture.gouv.fr) - Téléphone : 05 94 29 63 62

### **Réponses :**

Les réponses par voie électronique à cet appel à candidature sont à envoyer à  
- Chris VAN VEARENBERGH, directeur de la Direction de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Alimentation et la Forêt : [chris.van-vaerenbergh@agriculture.gouv.fr](mailto:chris.van-vaerenbergh@agriculture.gouv.fr)  
- copie à Gwladys BERNARD, cheffe du SEAF [gwladys.bernard@agriculture.gouv.fr](mailto:gwladys.bernard@agriculture.gouv.fr)

Les réponses à cet appel à candidature seront transmises par voie électronique aux adresses ci-dessous :

[chris.van-vaerenbergh@agriculture.gouv.fr](mailto:chris.van-vaerenbergh@agriculture.gouv.fr)  
[gwladys.bernard@agriculture.gouv.fr](mailto:gwladys.bernard@agriculture.gouv.fr)  
[seaf-filieres.daaf973@agriculture.gouv.fr](mailto:seaf-filieres.daaf973@agriculture.gouv.fr)

Et par voie postale si possible à l'adresse suivante :

**DGTM-DEAAF**  
**Parc Rebard**  
**97305 Cayenne Cedex**

Echéancier

<b>Date limite de réponses au cahier des charges</b>	<b>5 mai 2021</b> (minuit, heure Guyane)
<b>Date prévisionnelles de validation du choix du prestataire</b>	<b>10 mai 2021</b>
<b>Démarrage prévisionnel de l'étude</b>	<b>17 mai 2021</b>
<b>Point d'étape</b>	Organisation de 3 comités de pilotage, Indépendamment du comité de sélection des offres <ul style="list-style-type: none"><li>• COPIL 1 de lancement</li><li>• COPIL 2 intermédiaire : validation des résultats de la première partie de l'étude</li><li>• COPIL 3 de fin d'étude et validation des travaux</li></ul>
<b>Date limite maximale de remise du rapport écrit de l'étude</b>	<b>30 novembre 2021</b>

# 1. Présentation de l'étude

## **Contexte de l'étude**

Avec l'augmentation de la population guyanaise et le développement de la grande distribution et de la restauration hors foyer, la demande en Fruits et Légumes augmente et se diversifie. Cette forte demande incite les agriculteurs locaux à produire davantage et à investir dans des outils de transformation afin de répondre au mieux aux différents débouchés et consolider leurs revenus.

Alors que la demande en fruits et légumes frais et 4ème gamme<sup>1</sup> a été estimée sur le territoire, d'autres valorisations sont encore à appréhender :

- La demande en fruits et légumes transformés 2ème gamme, 3ème gamme et 5ème gamme n'a pas été précisément estimée à ce jour.
- La demande en légumes surgelés dit « légumes peyi » n'est pas connue précisément : ces légumes sont aujourd'hui importés et
- la transformation des fruits locaux en jus et nectar ne se fait qu'en très faibles volumes.

Après les deux études menées par l'IFIVEG en 2018 et 2019 (étude de marché et étude sur la restauration collective), il est nécessaire d'accompagner les acteurs des filières végétales pour :

- Estimer les besoins en produits transformés par type de produit et par secteur (GMS, RHD, commerces de proximité...).
- Recenser les projets et leur degré de maturité afin de couvrir les besoins et éviter des situations de concurrence qui remettraient en cause la pérennité des outils,
- Dimensionner les outils émergents en fonction des besoins actuels du territoire et à venir.

Les résultats de l'étude seront mis à disposition des différents porteurs de projet afin qu'ils puissent orienter leurs choix en connaissance de cause.

L'étude devra se faire par rapport aux besoins actuels du territoire et pour les cinq prochaines années

## **Territoire de l'étude**

Le territoire d'étude est l'ensemble de Guyane, avec un focus particulier sur les deux principaux bassins de consommation que sont l'île de Cayenne et Saint Laurent du Maroni. Il sera nécessaire de préciser la cohérence de l'implantation de l'outil de transformation par rapport au bassin de production et de consommation.

## **Objet de l'étude**

Selon le contexte guyanais et les outils présents sur le territoire, l'étude vise à identifier les outils d'agro-transformation nécessaires en Guyane afin de répondre aux demandes des acteurs de l'aval (RHD, commerces, restaurants privés).

Deux volets sont envisagés dans cette étude :

- Une étude de marché visant à identifier la demande en produits végétaux transformés et à estimer le potentiel de production. Cette étude est nécessaire pour dimensionner l'outil.
- Une étude technico-économique permettant de dimensionner les projets par rapport aux besoins du territoire.

Cette étude devra déboucher sur des propositions concrètes permettant une mise en œuvre dans le cadre du Plan de Relance

---

<sup>1</sup> 2ème gamme : produits mis sous conserve, 3ème gamme : surgelé, 5ème gamme : produits cuits pasteurisés/stérilisés

## 2. Programmation et déroulement de l'étude

### Comité de sélection des candidatures

Un comité de sélection des candidatures se réunira le 10 mai 2021 pour sélectionner le candidat à qui sera attribué le marché pour mener à bien cette étude. La synthèse des réponses sera faite et présentée par IFIVEG au comité de sélection. Ce comité de sélection sera composé de la DGTM, IFIVEG, la Chambre d'Agriculture et la CTG.

### Pilotage et délais

Un comité de pilotage, composé de représentants de la DGTM, de la Chambre d'agriculture, de l'IFIVEG et de la CTG, sera constitué et se réunira au moins trois fois :

- Une première réunion au démarrage de l'étude pour :
  - Préciser les attentes de la maîtrise d'ouvrage
  - Préparer le planning
  - Valider la méthode de travail
- Une réunion à mi-parcours pour valider les résultats de la première partie de l'étude et décider des modalités d'exécution de la seconde partie de l'étude
- Une restitution élargie devant les membres du comité de pilotage et d'autres partenaires associés.

Des points synthétiques pourront être réalisés avec le maître d'ouvrage pour le suivi de l'étude au-delà des COPIL.

Concernant les réunions de démarrage et intermédiaires, le titulaire devra adresser 8 jours ouvrés au moins avant la réunion les ordres du jour et les supports de présentation au maître d'ouvrage, et le compte-rendu de la réunion au moins 8 jours ouvrés après.

## 3. Attendus de la part du prestataire

### A/ Partie 1 : Etude de marché

#### Phase 1 : Analyse de la demande

L'étude de la demande concernera plusieurs types de produits de la 2ème à la 6ème gamme (légumerie, unité de surgélation, unité de production de jus, coulis, confiture ...).

Il concernera la restauration collective et commerciale ainsi que la grande et moyenne distribution.

L'étude devra identifier les produits opportuns pour les différents outils de transformation.

**Une première liste de produits prioritaires devra être proposée au début de l'étude.** Les données disponibles sur cette liste de produit auprès de l'IFIVEG devront être exploitées.

L'étude devra analyser la demande vis-à-vis de ces produits :

- Concernant la demande actuelle par secteur (GMS/RHD...) :
  - Acteurs de l'offre et de la demande
  - Les produits transformés utilisés
  - Les volumes et quantités ainsi que le mode de conditionnement
  - La saisonnalité de la demande
  - L'origine du produit et son prix d'achat
  - Différentiel de valorisation entre produits frais et produits surgelés
- Concernant la demande potentielle (à venir) :

- Type de demandeur ou usager (agriculteur, grossiste, industriel voire utilisateur)
- Volumes envisagés pour quel débouché
- Type de conditionnement
- Saisonnalité
- Prix envisagé

### Phase 2 : Analyse du contexte concurrentiel

L'étape suivante est le recensement des porteurs de projet et une évaluation de l'état d'avancement des différents projets sur le territoire avec une analyse des points forts et points faibles de chacun, au regard de la demande.

Cette deuxième étape s'intéressera :

- aux porteurs de projet :
  - leur capacité de production (en tonne, par produit)
  - la saisonnalité de leurs produits ;
  - leur capacité à répondre aux contraintes logistiques liées à l'équipement (livraisons, ...)
  - leur implication dans le projet (souhait de participer ou non dans la gestion de l'outil, volonté de créer un collectif...),
  - leurs moyens actuels : capacité financière, matériel, moyens humains, ....
- les investissements et chiffres d'affaire envisagés,
- la localisation potentielle de l'outil

**A l'issue de cette étude de marché, plusieurs scénarios seront proposés comprenant différents outils d'agro-transformation et leur positionnement sur le territoire.**

### B/ Partie 2 : Appui au dimensionnement pour les porteurs de projet du territoire

Cet appui portera sur 1 ou 2 outils, identifiés comme prioritaires par le COPIL de l'étude.

#### Dimensionnement et coût d'investissement (CAPEX)

Suite à la phase 1 de l'étude, il s'agira de définir les coûts des investissements à réaliser en fonction des objectifs de production et du plan d'approvisionnement choisi (celui-ci tiendra compte des surfaces en production et de la saisonnalité des produits). Le programme devra prendre en compte les tonnages de fruits et légumes ainsi que les zones de stockage.

Plusieurs solutions techniques pourront être envisagées et une réflexion sera menée sur la compatibilité avec d'autres produits afin de « saturer » l'outil.

Il s'agira de dimensionner l'outil, de choisir judicieusement le matériel et de présenter des exemples de devis.

#### Coût d'exploitation (OPEX)

Il s'agira de décrire les principaux postes de coût et d'établir un prix de revient pour les principaux produits transformés.

A terme, un bilan avec les investissements, le coût de fonctionnement et le prix de revient devra être présenté.

Il s'agira de présenter un budget prévisionnel sur les cinq premières années de fonctionnement en prenant en compte la montée en puissance du projet et les coûts d'apprentissage (R&D, formation, rendements plus faibles au démarrage/pertes). Il faudra également estimer le capital nécessaire pour le démarrage de l'outil (investissements/autofinancement et trésorerie)

Il sera nécessaire de bien prendre en compte les surcoûts liés au caractère ultramarin et tropical du projet, que ce soit au niveau de l'investissement mais aussi du fonctionnement.

#### Portage et conditions de réussite

Le portage ainsi que l'ensemble des financements possibles devront être étudiés. Le partage du risque dans le portage sera important à mettre en avant ainsi que les synergies avec d'autres installations (logistique, stockage, transformation).

Il sera nécessaire de mettre en avant les principales conditions pour que les projets puissent aboutir.

## 4. Conditions et modalités

#### Déroulé de l'étude

Le maître d'ouvrage décide de séparer cette étude en 2 tranches : une tranche ferme et une tranche optionnelle 1.

La tranche ferme comporte l'étude de marché (partie 1) et la réalisation du dimensionnement d'un outil (partie 2)

La tranche optionnelle 1 dépendant des conclusions du comité de pilotage à l'issue de la phase 1 comprend la réalisation du dimensionnement d'un second outil (partie 2)

#### Livrables attendus

Pour la tranche ferme, il est demandé un premier bilan (format au choix du prestataire) suite à l'étude de marché pour présentation et restitution aux membres du COPIL. Dans un second temps, il est demandé un rapport sur la partie dimensionnement de l'outil.

Enfin le titulaire remettra le rapport final au maître d'ouvrage sur un support papier et par fichier informatique comportant toutes les pièces de l'étude

Pour la tranche optionnelle 1, il est demandé un rapport sur la partie dimensionnement pour les deux outils étudiés et l'intégration de ces éléments avec l'étude de marché dans un rapport final sur un support papier et par fichier informatique comportant toutes les pièces de l'étude

Le titulaire privilégiera tout support de communication permettant de restituer les résultats de l'étude de manière claire et concise (tableau, schéma, cartes, plans ...)

#### Délai d'exécution :

Le marché prend effet à compter de sa notification.

Le délai prévisionnel de réalisation de la tranche ferme de la mission est de 4 mois. Un délai supplémentaire de 2 mois est accordé pour la réalisation de la tranche optionnelle 1.

**L'ensemble des livrables de l'étude en version définitive devront être remis au plus tard le 30 novembre 2021.**

#### Enveloppe budgétaire

Le budget maximal pour la réalisation de la tranche ferme de cette étude comprenant l'étude de marché et le dimensionnement d'un outil de transformation est estimé à 26 000€ HT.

Un budget additionnel maximum de 13 000€HT peut être ajouté pour la réalisation de la tranche optionnelle 1.

## 5. Présentation des offres

Contenu de l'offre du soumissionnaire

La proposition du soumissionnaire devra présenter :

- Les expériences dans le domaine de l'agrotransformation des productions végétales et de l'économie agricole
- Un mémoire synthétique décrivant la démarche et la méthodologie d'intervention ainsi que les techniques et outils utilisés.
- Le candidat fournira tous les éléments permettant d'évaluer ses compétences et connaissance : référence récente, CV et qualifications des intervenant
- Un planning de réalisation
- Une proposition financière

Cette étude devra être conduite en toute autonomie par le prestataire pour ce qui concerne l'analyse de terrain et le recueil des données. Pour cela le prestataire recueillera toutes les autorisations nécessaires auprès des acteurs du territoire pour mener à bien son étude.

Compte tenu de la multitude de compétence à mobiliser sur le sujet, la sous-traitance partielle de l'étude par le lauréat de cet appel d'offre est possible

Toute offre qui ne sera pas parvenue à la DGTM Guyane avant le 5 mai 2021 ne sera pas prise en compte

## 6. Sélection de l'offre

Une note finale sur 15 sera calculée, correspondant à la somme des notes obtenues sur chaque critère mentionné ci-dessous.

Critères	
Références de l'organisme prestataire : expériences (connaissance du contexte, du sujet à traiter)	note de 0 à 5
Méthodologie et moyens adaptés au contexte et aux objectifs de l'étude	note de 0 à 5
Coût de la prestation	note de 0 à 5